

L'Université Savoie Mont Blanc recrute :

**UN ENSEIGNANT ASSOCIE OU UNE ENSEIGNANTE ASSOCIEE  
A MI-TEMPS**

**POUR UNE DURÉE DE TROIS ANS**

**A COMPTER DU 1ER SEPTEMBRE 2024**

L'Université Savoie Mont Blanc recrute pour une durée de trois ans un professionnel dans le cadre d'un contrat d'enseignant associé à mi-temps.

**Référence emploi USMB :** PASTIAE06

**Corps :** Maître de Conférences associé à mi-temps

**Section CNU :** 06 - Sciences de gestion et du management

**N° emploi :** PAST 8008

**Affectation - localisation :**

IAE Savoie Mont Blanc - site Jacob-Bellecombette  
Institut de Recherche en Gestion et Economie (IREGE)

**Profil :** Management de l'hôtellerie

**Mots-Clés :** Revenu Management, Stratégie digitale en hôtellerie, Hôtellerie, Travail en équipe

**Enseignements et responsabilités :**

La personne recrutée aura en charge des enseignements de sciences de gestion et en particulier les matières de revenu management et de stratégie digitale appliquée au secteur de l'hôtellerie. Les cours dont elle aura la responsabilité ou dans lesquels elle sera impliquée sont tant au niveau licence 3 que master et sont les suivants : Distribution digitale en hôtellerie, Excel pour la gestion d'entreprise, Introduction au Revenue Management, Fondamentaux du Revenue Management en hôtellerie 1, Strategic Pricing in Hospitality, Revenue Management, Advanced Strategies, Fondamentaux du Revenue Management en hôtellerie et Leadership. D'autres cours sont susceptibles de compléter ce service prévisionnel.

La personne recrutée devra assurer le tutorat et l'encadrement de projets consultants et de mémoires de stage et d'une manière générale répondre aux problématiques professionnelles que poseraient les étudiants durant leur cursus et leur stage en entreprise.

Elle devra assurer l'organisation de conférences/séminaires sur des thématiques liées au management de l'hôtellerie. Elle sera en charge du rayonnement de la formation sur le monde socio professionnel de l'hôtellerie ainsi que la mise en place de projets de développement de nouveaux partenariats professionnels avec des acteurs privés et publics du secteur de l'hôtellerie.

La personne recrutée assurera une responsabilité de co-directrice du parcours de Master Management Hôtellerie - Revenu management (MHRM) en assurant la responsabilité de l'année de Master 1. Un binôme sera assuré avec un autre enseignant-chercheur du département CITHEME.

**Contact :**

Béatrice Galey - [beatrice.galey@univ-smb.fr](mailto:beatrice.galey@univ-smb.fr)

Copie : [direction.iae@univ-smb.fr](mailto:direction.iae@univ-smb.fr)

Site web : [www.iae.univ-smb.fr](http://www.iae.univ-smb.fr)

## Recherche :

La personne recrutée intégrera le laboratoire IREGE (EA 2426). Ses recherches devront s'insérer dans l'axe Innovation et développement des Organisations (IDO) et/ou dans l'axe Environnement, Consommation Durable et Tourisme (ECDT) du laboratoire. La personne recrutée prendra part aux projets de recherche (dont chaires de recherche) qui s'inscrivent dans le champ de la RSE et du développement durable. Elle contribuera également à la vie du laboratoire en participant régulièrement aux séminaires de recherche et aux événements scientifiques, notamment ceux en lien avec le monde socio-professionnel. Elle prendra part aux activités de valorisation du laboratoire et sera un acteur clé du lien recherche-formation (ex : encadrement de mémoires de recherche, production d'articles de vulgarisation scientifique, réalisation d'études de cas).

## Contact :

Rachel Bocquet - [rachel.bocquet@univ-smb.fr](mailto:rachel.bocquet@univ-smb.fr) ou [dir-irege@univ-smb.fr](mailto:dir-irege@univ-smb.fr)

Site web : [www.irege.univ-smb.fr](http://www.irege.univ-smb.fr)

## Conditions d'embauche :

Les conditions sont fixées par le décret n° 85-733 du 17 juillet 1985. Le recrutement est ouvert aux :

- Personnalités françaises ou étrangères **justifiant depuis au moins trois ans d'une activité professionnelle principale**, autre que d'enseignement, et d'une expérience professionnelle directement en rapport avec la spécialité enseignée. Cette activité principale sera concomitante avec le contrat d'association.
- La cessation de l'activité principale entraîne de plein droit la cessation du contrat d'association au terme de l'année universitaire en cours.

## Rémunération :

Les règles concernant la rémunération des personnels enseignants associés sont fixées par les dispositions du décret n° 2007-772 du 10 mai 2007 et de l'arrêté du 10 mai 2007 :

- Un maître de conférences associé à mi-temps perçoit une rémunération en référence à l'indice brut 253, soit une rémunération mensuelle brute de 1 545,75 euros.

## Pièces à fournir, selon la situation, qui permettent de justifier de moyens d'existence réguliers depuis au moins trois ans :

- un curriculum vitae faisant apparaître les titres, diplômes et expériences professionnelles ;
  - une lettre de motivation ;
  - une attestation sur l'honneur d'engagement à ne pas exercer d'autres activités professionnelles dans un autre établissement public d'enseignement ou de recherche pendant la durée du contrat d'enseignant associé.
- **Pour un travailleur indépendant**
    - inscription au répertoire national des entreprises (cette pièce toute seule ne suffit pas) ;
    - inscription à un ordre professionnel ;
    - extrait du registre du commerce et des sociétés (cette pièce toute seule ne suffit pas) ;
    - avis d'imposition des trois dernières années ;
    - bilans ou comptes de résultats, attestations de l'expert-comptable, etc., des trois dernières années.
  - **Pour un travailleur salarié**
    - avis d'imposition sur le revenu des trois dernières années ;
    - attestation actualisée de l'employeur principal avec la date de début des fonctions ;
    - contrat de travail pour l'emploi principal ;
    - les trois dernières fiches de paye ainsi que les fiches de paye du mois de décembre des trois dernières années ;
    - autorisation de cumul actualisée (pour les fonctionnaires et agents non titulaires).

## Renseignements administratifs :

Mme Violette DEAN / Mme Ingrid CHAROFF

[recrutement-enseignantcontractuel.rh@univ-smb.fr](mailto:recrutement-enseignantcontractuel.rh@univ-smb.fr)

04.79.75.84.99 / 04.79.75.83.15

**Le dossier de candidature devra être envoyé exclusivement par courriel  
à l'adresse électronique suivante :**

**[recrutement-enseignantcontractuel.rh@univ-smb.fr](mailto:recrutement-enseignantcontractuel.rh@univ-smb.fr)**

**Les pièces du dossier devront être contenues dans un fichier PDF unique.  
Le fichier ne devra pas excéder 10 Mo. Ce dernier sera nommé selon le format  
suivant : PASTIAE06\_NOM\_PRENOM.pdf.**

*Le candidat recevra en retour un courriel de confirmation de dépôt.*

**Réception des candidatures jusqu'au vendredi 3 mai 2024 - 12h00.**

**Aucune candidature par courrier ne sera recevable.**